

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/07/2024 - 14301 - 2014 B 00525 - 801 142 415 - CONFLUENCE

Désignation de l'entreprise : EURL CONFLUENCE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 3 Avenue Germaine Tillon 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 0 1 1 4 2 4 1 5 0 0 0 2 6 Néant [] *

Table with columns: Description, Code, Brut (1), Amortissements/provisions (2), Net (3), Net (4). Rows include Capital souscrit non appelé, Frais d'établissement, Concessions, Participations, Créances, Stocks, Créances, Comptes de régularisation, and TOTAL GÉNÉRAL (I à VI).

14301

Exercice N clos le: 31122023 N-1: 31122022

DÉPÔT DU 25 JUL. 2024

TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Certifié conforme pour le gérant

[Signature]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (0) (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des applications approuvées cette rubrique sont données dans le tableau n° 2022 Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable En Euros.

Désignation de l'entreprise : EURL CONFLUENCE

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.0.0.....0.0.0.....)	DA	300 000	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	786 227	442 757	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	462 884	380 347	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 579 110	1 153 104	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	135 350	176 319	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	245 958	129 525	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 806	1 101	
	Dettes fiscales et sociales	DY	26 766	76 325	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	410 880	383 271		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 989 990	1 536 374		
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	313 866	248 010		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2024

		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens*	FD	FE	FF	
		services*	FG	FH	FI	324 554 / 332 709
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	324 554 / 332 709	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	9 000 / 8 000	
	Autres produits (1) (11)			FQ	97 / 1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	333 651 / 340 710
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	10 223 / 11 133	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	689 / 655	
	Salaires et traitements*			FY	62 500 / 65 500	
	Charges sociales (10)			FZ	36 352 / 38 195	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements* dont fonds de commerce	HS	GA	
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	56 / 2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	109 820 / 115 485
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	223 831 / 225 226
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	279 990 / 210 549	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	2 305	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	282 295 / 210 549	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	6 742 / 3 275	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	6 742 / 3 275	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	275 552 / 207 274	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	499 383 / 432 500	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053 2024

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EURL CONFLUENCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	69
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	69
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(69)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	36 430 52 153
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	615 945 551 260
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	153 062 170 913
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	462 884 380 347
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	279 990 210 549
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	9 000 8 000
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
		A3	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
Pénalités et amendes		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		69	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURL CONFLUENCE										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3			
								2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
Avances et acomptes					LK		LL		LM				
TOTAL III					LN		LO		LP				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U	929 692	8V		8W	531 886		
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV			
	TOTAL IV					LQ	929 692	LR		LS	531 886		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	929 692	ØH		ØJ	531 886			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		4			
						1		2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
								à poste		à poste			
								par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU			
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
TOTAL III					IY		NG		NH		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations					IO		ØX	(0)	ØY	1 461 578	ØZ	1 461 578
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV					I3		NJ	(0)	NK	1 461 578	2H	1 461 578
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	(0)	ØL	1 461 578	ØM	1 461 578	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* (Ne pas reporter le montant des cotisations)

Cegid Quadra

CONFLUENCE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 300 000 euros
3, Avenue Germaine Tillion
35 136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

801 142 415 R.C.S. RENNES

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2024**

Le vingt-huit juin deux mille vingt-quatre, à neuf heures, au siège social, M. Alexis HINGANT, gérant associé unique, propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la Société CONFLUENCE.

A préalablement exposé ce qui suit :

M. Alexis HINGANT, gérant associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

A pris les décisions suivantes relatives à :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- La mention des conventions visées aux articles L 223-19 du Code de commerce et L 612-5 du code de commerce ;
- La rémunération de la gérance.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 462.883,84 euros.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39,4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

Section 1 – Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 462.883,84 euros de la manière suivante :

- | | |
|---------------------|------------------|
| - Autres réserves : | 423.883,84 euros |
| - Dividendes : | 39.000,00 euros |

pm

Section 2 - Dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il y a eu les distributions de dividende au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2023	36.877 €	-	-
31 décembre 2022	30.000 €	-	-
31 décembre 2021	30.000 €	-	-

TROISIEME DECISION

L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code du Commerce, les conventions visées aux articles L. 223-19 du Code du Commerce et L 612-5 du code de commerce qu'il a lui-même conclues avec la Société seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal, conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 et L 612-5. Il décide d'approuver les conventions indiquées ci-dessous.

Conventions en cours conclues sur les exercices précédents :

- **Convention de compte courant avec M. Alexis HINGANT :**

Le solde du compte courant créditeur s'élève à 91.891 euros au 31 décembre 2023.

Ce compte a été rémunéré à hauteur de 5.185 euros.

- **Convention de compte courant avec la société SCI ROCHESTER ROPARTZ, filiale :**

Le solde du compte courant créditeur s'élève à 48.882 euros au 31 décembre 2023.

Ce compte n'a pas été rémunéré.

- **Convention de compte courant avec la société SCI SAINT-GREGOIRE ONE, filiale :**

Le solde du compte courant débiteur s'élève à 137.692 euros au 31 décembre 2023.

Ce compte a été rémunéré à hauteur de 7.347 euros.

- **Convention de compte courant avec la société SCI IMMO QUIMPER, filiale :**

Le solde du compte courant débiteur s'élève à 29.827 euros au 31 décembre 2023.

Ce compte a été rémunéré à hauteur de 1.644 euros.

- **Convention de compte courant avec la société SCI MULSANNE BLERIOD, filiale :**

Le solde du compte courant débiteur s'élève à 56.977 euros au 31 décembre 2023.

Ce compte a été rémunéré à hauteur de 3.139 euros.

- **Convention de compte courant avec la société SCI Crèches Aventures, filiale :**

Le solde du compte courant débiteur s'élève à 19.878 euros au 31 décembre 2023.

Ce compte a été rémunéré à hauteur de 758 euros.

- **Convention de compte courant avec la société ST MALO MADELEINE, filiale :**

Le solde du compte courant s'élève à 49.041 euros au 31 décembre 2023.

Ce compte a été rémunéré à hauteur de 2.703 euros.

- **Convention de compte courant avec la société SCI DES LICES, filiale :**

Le solde du compte courant s'élève à 32.912 euros au 31 décembre 2023.

Ce compte a été rémunéré à hauteur de 1.699 euros.

- **Convention de compte courant avec la société SCI ORIGAMI, filiale :**

Le solde du compte courant s'élève à 35.702 euros au 31 décembre 2023.

Ce compte n'a pas été rémunéré.

- **Convention de compte courant avec la société CONDATE EXTERNALISATION, filiale :**

Le solde du compte courant s'élève à 255.000 euros au 31 décembre 2023.

Ce compte n'a pas été rémunéré.

- **Convention de compte courant avec la société SCI KIBOREN, filiale :**

Le solde du compte courant s'élève à 13.500 euros au 31 décembre 2023.

Ce compte n'a pas été rémunéré.

Am

- **Convention de compte courant avec la société FONCIERE WESTONE, filiale :**

Le solde du compte courant s'élève à 150.000 euros au 31 décembre 2023.

Ce compte a été rémunéré à hauteur de 5.526 euros.

Nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice clos :

- **Convention de compte courant avec la société CONDATE, filiale :**

Le solde du compte courant créditeur s'élève à 100.000 euros au 31 décembre 2023.

Ce compte n'a pas été rémunéré.

- **Convention de compte courant avec la société PATYDO, filiale :**

Le solde du compte courant débiteur s'élève à 126.250 euros au 31 décembre 2023.

Ce compte n'a pas été rémunéré.

- **Convention de compte courant avec la société BRIERE INVEST, filiale :**

Le solde du compte courant débiteur s'élève à 62.175 euros au 31 décembre 2023.

Ce compte a été rémunéré à hauteur de 2.846 euros.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide de ratifier la rémunération du gérant sur l'exercice clos au 31 décembre 2023 qui s'élève à 60.000 euros ; les avantages en nature d'un montant de 2.500 euros, ainsi que le montant des cotisations sociales obligatoires pour un montant de 32.834 euros, et le montant des cotisations sociales facultatives pour 518 euros et les tickets CESU pour 3.000 euros.

L'associé unique décide de ne pas modifier pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 la rémunération de la gérance, mais se réserve la possibilité d'y apporter modification au cours de l'exercice.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique ratifie la rémunération perçue par la société CONFLUENCE pour son mandat de Directrice Générale de la société CONDATE, Société par Actions Simplifiée, au capital de 100 000 euros, ayant son siège social au 37, rue Etienne Marcel -75 001 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 794 328 294 et dont la Société détient des titres de participation.

Montant versé de la société CONDATE à la société CONFLUENCE sur l'exercice clos au 31 décembre 2023 : 188.000 euros.

pm

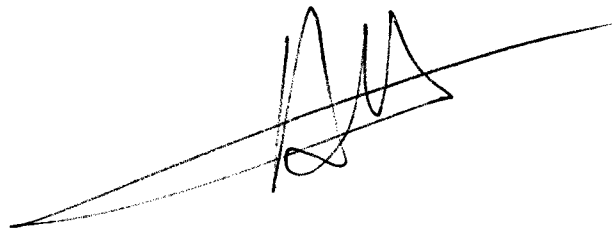
SIXIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

L'associé unique
Alexis HINGANT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AH', written over a long, thin horizontal line that extends across the page.A small, stylized handwritten mark or signature in the bottom right corner of the page.

CONFLUENCE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 300 000 euros
3, Avenue Germaine Tillion
35 136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

801 142 415 R.C.S. RENNES

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2024**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

Section 1 – Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 462.883,84 euros de la manière suivante :

- En autres réserves : 423.883,84 euros
- En dividendes : 39.000,00 euros

Section 2 - Dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il y a eu les distributions de dividende au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2023	36.877 €	-	-
31 décembre 2022	30.000 €	-	-
31 décembre 2021	30.000 €	-	-

Pour copie certifiée conforme,
Le gérant,
Alexis HINGANT

